Fondation Rurale de Wallonie

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL ARLON

CONSULTATION VILLAGEOISE

Sampont | Fouches

13 mai 2024

Lieu de réunion

Maison de village de Sampont.

Ordre du jour

Information
- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation
- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites

Présences

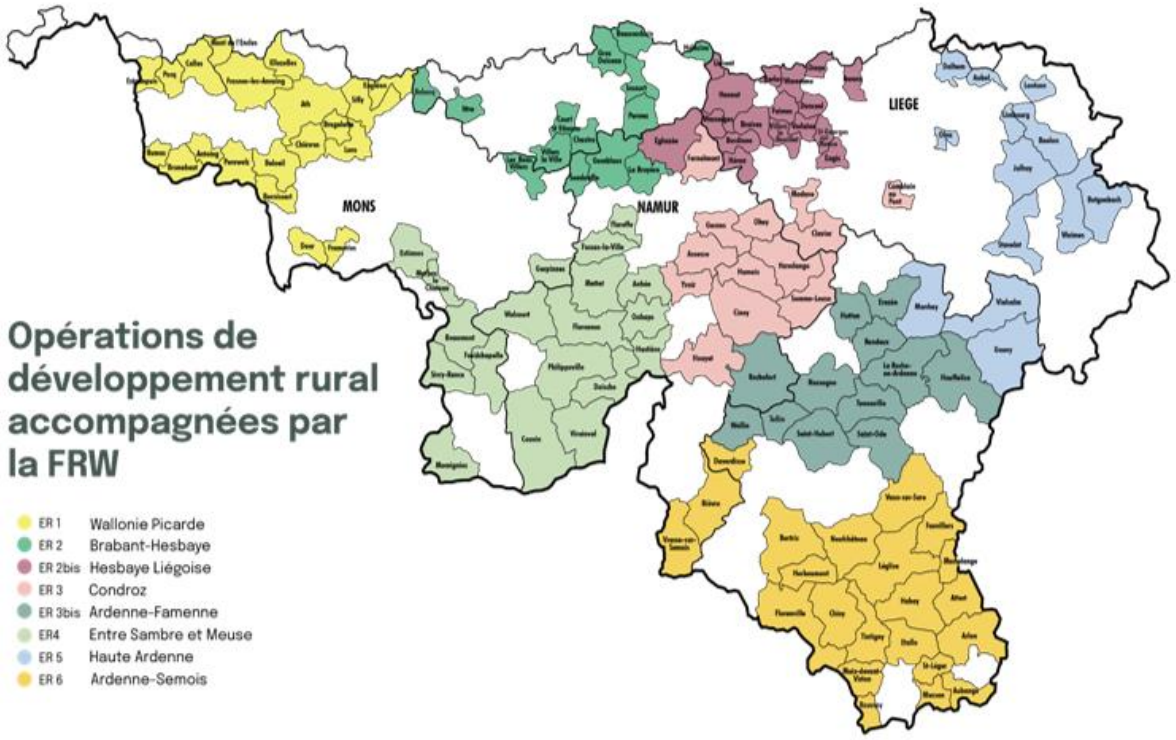
Citoyens : 24 participant.e.s (liste en annexe)
Elus communaux : Anne LAMESCH
Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR
Fondation Rurale de Wallonie : Alexandra THIRY et Juliette MAQUET, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indepéndant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Dévloppement Rurale (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.



Plus d'informations ? *www.frw.be*

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire.
Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.
Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

- ⇨ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

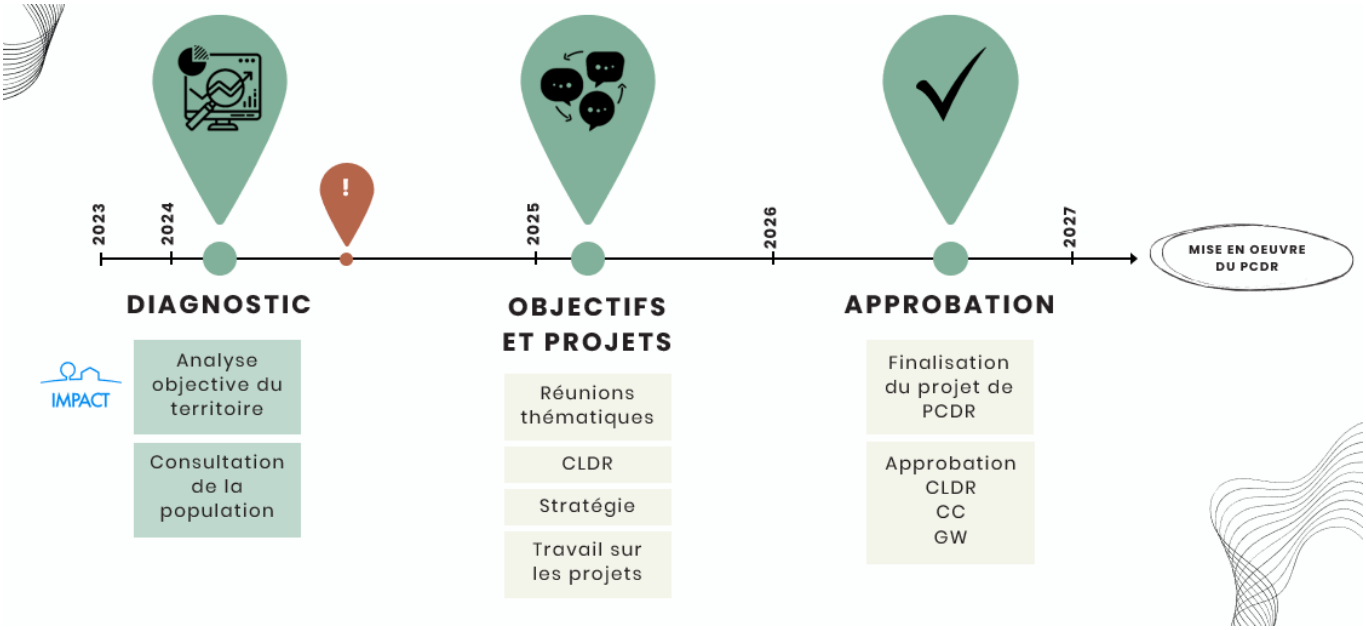
Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :



Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural



Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différents réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre…), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)… et tant d'autres !

Immatériels

→Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants… Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

Wallonie service public SPW

PORTRAIT DE LA COMMUNE

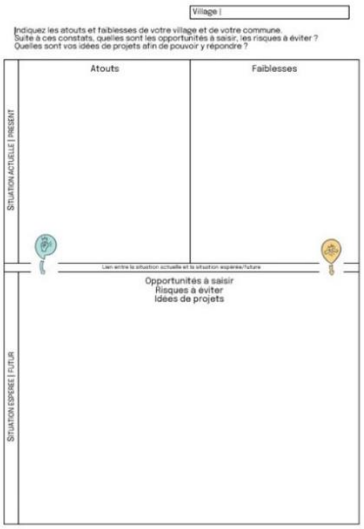
Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
 - → Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
 - → A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
 - → Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée

 40'
- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
 - → Mise en commun



Résultats de la participation

Village : Sampont	
Atouts ▪ Notre salle de village. ▪ La réserve Natura2000. ▪ Village calme.	Faiblesses ▪ L'état des routes. ▪ Pas de passage pour pétition sur le N87 → vitesse excessive. ▪ Au niveau d'Arlon, toutes les rues ouvertes en même temps (travaux). ▪ Il n'existe plus d'agent de quartier circulant dans le village (incivilités). ▪ Les égouts (rue du Golberg). ▪ Les entrées de village négligées (ponts endommagés, fauchage).
Pistes de projets ▪ Aménagement de la voirie en vu de ralentir la circulation (d'autant plus qu'il n'y a pas de trottoir). ▪ Aménagement du lavoir + parcours pédestre circulaire. ▪ Création d'une salle pour les jeunes, peut-être près du lavoir ? ▪ Voie lente sécurisée pour aller à Arlon (peut-être à la suite de celle d'Etalle) ?	

Village : Sampont	
Atouts ▪ Cadre de vie agréable (à préserver). ▪ Biodiversité et marais. ▪ Association du village active. ▪ Salle du village et aménagements périphériques.	Faiblesses ▪ Mobilité : - Pas de liaison piétonne/vélo vers les autres villages, - Pas de trottoirs, - Pas de desserte de bus, - Pas d'accès sécurisée vers la salle du village ▪ Peu de communication sur les activités et opportunités dans le village.
Pistes de projets ▪ Aménagements pour réduire la vitesse tout en améliorant le cadre de vie (fleurs…). ▪ « Chainon manquant » d'une boucle piétonne à réaliser chaussée romaine/Villers Tortrue/chemin de la fontaine (cf. annexe 2).	

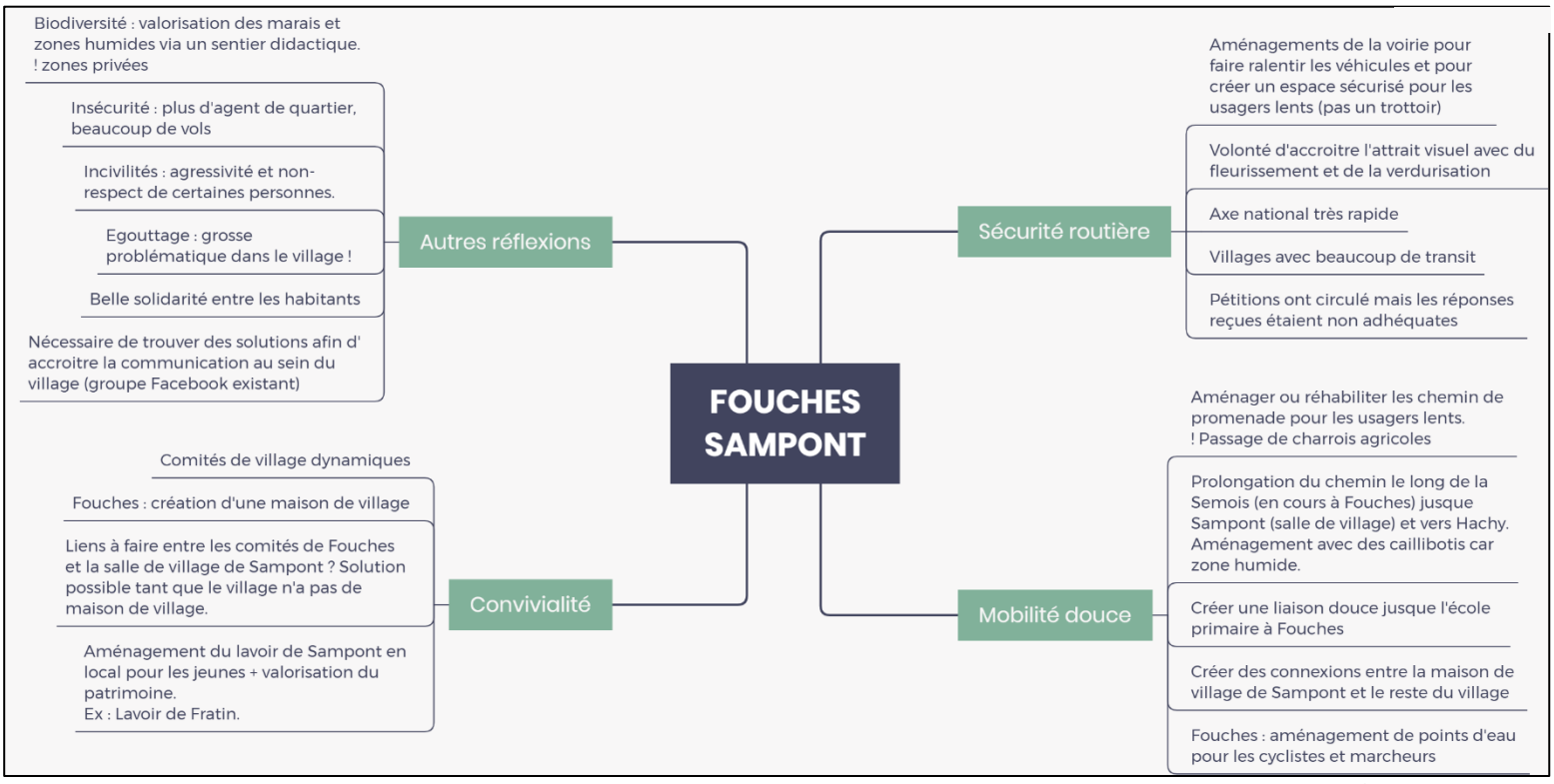
- Cheminements lents (vélo/piéton) à créer pour relier de manière sécurisé Sampont & Fouches.
- Cheminements lents à créer entre Sampont/Fouches d'une part et les autres villages (Heinsch, Freylange, Stockem) ou Arlon mais aussi Hachy ou Lottert.
- Valoriser les marais et la Semois par la communication, un circuit découverte et une valorisation touristique.

Village : Sampont	
Atouts	Faiblesses
▪ Comité, salle, intégration. ▪ Environnement, verdure, calme, belles rénovations. ▪ Centre du village. ▪ On se sent très bien à Sampont, beaucoup de convivialité et d'entraide entre les habitants.	▪ Propreté (le long des routes, bulles, chantiers). ▪ Inversion collecte des déchets. ▪ Mobilité très faible par rapport aux transports en commun. ▪ Etat des routes (Kohlenweg, etc.), chemins de balades à pied et à vélo. ▪ Plus de commerces de proximité. ▪ Décrochage panneaux solaires. ▪ Installations omnisport pour ados. ▪ Sécurité routière, ralentisseurs enexistants.
Pistes de projets	
▪ Remise en état du Kohlenweg → mobilité douce, voie de promenade ▪ Prolongement du chemin longeant la Semois depuis Fouches jusqu'à Sampont sur pilotis comme dans les Fagnes	

Village : Fouches	
Atouts	Faiblesses
▪ Eau à volonté. ▪ Foot en attente de buvette, salle. ▪ Comité des fêtes, de la salle, des parents d'école, du foot	▪ Pas de salle de village (club des jeunes, etc.) ▪ Pas de points d'eau pour les cyclistes et piétons ▪ Pas de trottoirs ▪ Pas de pistes cyclables
Pistes de projets	
▪ Création d'une maison de village multifonctionnelle (salle Saint-Hubert et l'ancienne école, ancien Moulin de Fouches à rénover, Presbytère, etc.)	

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.



LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifestés auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.





ANNEXES

1-Liste des participant.e.s (24 citoyens)

NOM	Prénom
ANDRE	Mandy
BACK	Virginie
BEVERE	Christine
BRUYERE	Laurent
CHISOGNE	Marvin
CLEMENTZ	Christine
COLLIN	Yves
CUVELIER	Murielle
EPPE	Carine
FELLER	Jade
FULAT	Julien
LOUTSCH	Catherine
MAGNETTE	Didier
MARTHOZ	Roger
MAUS	Elise
MORMONT	Pol
MOSCATO	Anne
NOEL	Jean-Claude
NOEL	Claire
PESESSE	Olivier
SCHMIT	Christelle
THIRY	Francine
VAN DELFT	Greg
VAN DER MAREN	Véronique

2-Boucle piétonne : schéma



~ 225 mètres de sentier
~ 200 mètres de caillebotis